

tions. Il dit que le général Changarnier aurait énergiquement parlé en faveur de l'action électorale; que M. Odilon Barrot aurait déclaré s'en remettre à la majorité, et que M. Benoist d'Azy et Prévost-Paradol faisaient aussi partie de la réunion.

Un courrier de cabinet vient d'arriver de Saint-Petersbourg, porteur de dépêches adressées par M. de Montebello à M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis sont favorables aux confédérés. Dans un certain nombre de districts, on tient des meetings dans le but de réclamer la cessation de la guerre. A Paris, le bruit court que l'emprunt de 60 millions, contracté par le président Jefferson-Davis a été accepté par la maison Fould-Oppenheim.

L'Académie des Beaux-Arts, voulant rendre à la mémoire de M. Horace Vernet un légitime hommage, a décidé, dans sa séance du samedi 7 mars, que l'élection de son remplaçant serait différée de six mois.

On écrit de Mons qu'on y organise en ce moment un meeting en faveur de l'abolition de la peine de mort.

On assure qu'Anvers aura avant peu son meeting sur la même question.

Une information judiciaire va être ouverte, dit-on, au sujet de la note du *Figaro* d'hier, où M. de Villemessant se plaint d'avoir failli être victime d'une espèce de guet-apens. La personne mise en cause serait un député qui aurait eu à se plaindre d'une personnalité insérée au *Figaro*. Nous ne pouvons, quant à présent, en dire davantage.

C'est mardi que sera célébré à Windsor le mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra de Danemark. D'après les journaux de Londres, jamais fête n'aura été plus splendide. Dans le cortège qui précédera les époux figureront toutes les corporations avec leurs bannières symboliques.

Des lettres de Londres assurent que la reine Victoria n'assistera que du haut d'une tribune de la chapelle Saint-George, au palais de Windsor, à la cérémonie du mariage du prince de Galles.

En revanche, les paires et toutes les grandes dames de l'Angleterre se préparent à faire assaut de parures dans la journée du 10, et l'on peut assurer que les couturières et les marchandes de modes en renom en savent quelque chose. Depuis huit jours, elles sont comme affolées par la multiplicité des ordres qui leur viennent de Londres.

Tout Londres est devenu fou, s'écrie le *Manchester-Gardian*. Les prix réalisés aujourd'hui, 6 mars, pour les places et pour les fenêtres montent au-delà de ce qui existait lorsque je vous signalais une personne louant un premier étage 200 livres (5,000 fr.) dans Piccadilly. La même personne a loué aujourd'hui le reste de sa maison pour 450 livres (11,250 fr.).

M. Dakin, dans Saint-Paul's-Churchard, — l'une des meilleures situations, il est vrai, de tout le parcours, — a loué toutes ses fenêtres pour la somme de 950 livres (23,750 fr.). Un de mes amis, qui est logé dans Piccadilly, se lamente de sa folie. « J'ai, dit-il, de l'espace à mes fenêtres pour trente personnes; j'en connais deux cents qui espèrent une invitation. J'en mécontenterai cent soixante-dix, tandis que si j'étais resté à la campagne, j'aurais gagné plus de cent livres (2,500 fr.). »

Nous avons dit, il y a quelque temps, que M. Frith avait été chargé par la reine de peindre la cérémonie du mariage à Windsor; le droit de graver le tableau du peintre vient d'être acheté cinq mille guinées (cent trente-et-un mille deux cent cinquante francs). Nous ne croyons pas qu'il y ait de précédents pour ce chiffre colossal dans l'histoire de l'art moderne.

Une lettre de Turin, adressée au *Bulletin de Paris*, mentionne le bruit d'un projet de voyage de Pie IX en France. Le Souverain-Pontife accompagnerait, à leur retour de Rome, l'Impératrice et le Prince Impérial. Quelques personnes ajoutent qu'il est question du sacre prochain de l'Empereur. Le Pape aurait pour demeure le palais de l'Eslysee.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Tous les conducteurs d'omnibus connaissent un petit homme en cheveux gris, proprement vêtu à la mode de la campagne, qui, depuis plusieurs mois, passait littéralement ses journées en voiture. Il savait quelle était la ligne qui commençait la première son service et il allait là pour monter dans la première voiture; il s'arrangeait de manière à rester le soir dans la dernière, et il ne la quittait que lorsqu'elle arrivait au dépôt.

Il ne prenait pour ses repas qu'une demi-heure le matin et une heure dans l'après-midi. C'était le seul temps pendant lequel il ne fut pas en omnibus. Il se plaçait ordinairement dans le coin de la voiture à l'entrée, à droite du conducteur, et il était vivement contrarié lorsque cette place était occupée.

Avant-hier, après avoir pris son repas dans le petit restaurant où il était habitué, le bon homme se sentit la tête lourde et éprouva un invincible besoin de sommeil. Il recommanda au garçon de ne pas manquer de l'avertir quand passerait l'omnibus, puis il laissa tomber sa tête sur sa poitrine et parut s'assoupir.

Quelques instants après l'omnibus passa

et s'arrêta pour attendre l'inévitable voyageur. Le garçon chercha à éveiller celui-ci, mais il n'y put réussir et bientôt il reconnut que le veillard n'existait plus. Il venait de succomber à une congestion cérébrale.

L'enquête a établi que cet individu était un sieur D..., originaire de Lyon, à qui un héritage inattendu avait tourné la tête. Sa folie, tout à fait inoffensive, consistait dans un besoin de locomotion que le bas prix des omnibus lui permettait de satisfaire à peu de frais.

On vient de placer une œuvre de statuaire considérable à gauche du sanctuaire de la chapelle du Calvaire dans Saint-Roch, à Paris. C'est la touchante scène de la mise en croix du Christ, composée de sept figures en rond-bosse, plus grande que nature, savoir : le Christ étendu à terre sur la croix, les deux bourreaux qui clouent les pieds et les mains, le décurion qui commande, un juge qui préside et les deux saintes femmes. Cette composition sculpturale d'un grand et sévère style est due à M. Duseigneur. Elle fait pendant à un groupe analogue, placé à droite du même sanctuaire, représentant la mise au tombeau.

On écrit d'Athènes, à la *Patrie*, qu'un accident grave a failli coûter la vie à M. Bourée. Le ministre de France suivait à cheval l'avenue de Palissia, lorsque l'animal, effrayé par une charrette, s'emporta et lança son cavalier à plus de dix pas de distance. M. Bourée fut immédiatement conduit dans une maison voisine, où on lui prodigua les soins les plus pressés. La tête avait porté sur une pierre et il en était résulté une blessure assez profonde. Aux dernières dates, la santé du ministre de France n'inspirait heureusement aucune inquiétude, quoique M. Bourée n'eût pu reprendre encore le cours de ses réceptions et de ses travaux.

Une feuille gantoise donne les détails suivants sur un terrible accident arrivé sur le chemin de fer de Gand à Bruxelles, à la hauteur de la commune de Lede :

Un honorable négociant de Wichelen, M. d'Hooghe-Coppens, reconduisait, dimanche, vers cinq heures et demie du soir, à leur demeure M. de Backere, greffier de la justice de paix de Lede, et ses deux filles, qui étaient venues passer leur journée chez lui. Arrivé à l'endroit où la chaussée de Lede à Wichelen croise le chemin de fer, M. d'Hooghe trouvant la barrière ouverte, s'avança avec sa voiture sur la voie ferrée. Au même moment arriva à toute vitesse l'express venant de Gand.

La locomotive vint atteindre en plein la voiture, qui fut brisée en mille éclats. M. d'Hooghe et l'aînée des demoiselles de Backere furent lancés à quelque distance sur la voie, et, par un bonheur providentiel, en ont été quittes pour quelques contusions qui ne présentent pas de danger. Malheureusement, il n'en a pas été de même pour la cadette. Elle a reçu de profondes blessures à la tête, a eu l'épaule et la cuisse brisées et est morte, pour ainsi dire, sur le coup.

Un moment avant le désastre, M. de Backere était descendu de voiture, préférant continuer la route à pied. Il doit à cette circonstance d'avoir échappé à une mort presque certaine. Quel spectacle vint frapper ce malheureux père lorsque, quelques minutes plus tard, il vit étendu sur la voie le cadavre de sa jeune fille !

On lit dans la *Revue de l'Ouest* :

Aucune affaire criminelle n'étant inscrite au rôle de la cour d'assises des Deux-Sèvres, pour le premier trimestre de 1863, la réunion du jury n'aura pas lieu.

Les jurés désignés pour cette session devront s'abstenir de se rendre à Niort le 9 mars; leur présence y serait inutile et les convocations qui auraient pu leur être faites viennent d'être rapportées.

Nous sommes heureux de signaler un pareil fait, qui est à l'honneur de notre département. La disparition de tout acte criminel est la meilleure preuve qu'on puisse donner du progrès des esprits vers le bien. Aucune exécution capitale n'a eu lieu dans notre département depuis trente ans. C'est donc une sorte de prescription contre la peine de mort, qui deviendra inconnue à nos populations.

On écrit de Trouville au *Moniteur du Cavallodis* :

Notre ville vient d'être le théâtre d'un double crime. Un marin nommé Blais, qui vivait en assez mauvaise intelligence avec sa femme, revenait au logis après une absence d'une quinzaine de jours. Sa femme n'y était pas; il alla la trouver chez des voisins, avec lesquels elle passait la veille. Il lui demanda tout d'abord l'embrasser, mais elle refusa. Irrité de ce refus, il tira de sa poche un couteau qu'il venait, dit-on, d'acheter, et lui en porta à la gorge un coup tellement violent, que la mort a été pour ainsi dire instantanée.

Ce forcené n'a pas attendu que la justice des hommes vint lui demander compte de son crime, il a retourné contre lui-même l'arme dont il venait de se servir contre sa femme, et s'est également porté à la gorge un coup auquel il n'a survécu que peu d'instant.

Une souscription est ouverte en Espagne pour élever une statue à Colomb. La somme recueillie par le journal *l'Echo de l'Armée*, s'élève à 48,000 réaux.

L'Express donne les détails suivants sur l'arrivée en Angleterre de la future princesse royale :

Leurs Altesses Royales, en mettant pied à terre, sont reçues par le maire et le conseil municipal de Gravesend, qui présentent une adresse. L'épouse du maire offre à la princesse un magnifique

bouquet; 60 jeunes ladies jettent des fleurs sous les pas des augustes personnages. Le couple royal est accueilli avec les plus vives et les plus cordiales acclamations.

Le cortège se compose de six voitures à quatre chevaux et six à deux. Le maire et le conseil municipal précèdent les royaux personnages et leur font cortège vers la station du chemin de fer de North-Kent. Divers corps de l'artillerie de Kent et de volontaires carabiniers bordent les rues qui sont décorées avec goût d'arcs de triomphe, de drapeaux de toutes les nations, de bannières, de festons d'immortelles et autres ornements.

Une immense multitude salue le prince et la princesse sur leur passage. Les voitures traversent la ville à pas lents et le couple illustre salue gracieusement la population, qui l'accueille avec allégresse. Le prince et la princesse paraissent admirablement bien. Temps superbe. Dès le matin, les chemins de fer amènent une foule nombreuse, et les rues sont animées par le passage des volontaires qui arrivent de tous côtés, musique en tête.

Les rives de notre vieille rivière sont décorées partout; mais ce qui attire surtout l'attention, c'est le pont de Londres et l'appareil d'illumination érigé sur le dôme de Saint-Paul. Vu de la rivière, le pont de Londres est un merveilleux spectacle. Il est orné de statues, de drapeaux, de fleurs et d'arcs-de-triomphe.

Les dames portent généralement les couleurs du Danemark, rouge et blanc. Les hommes ont des rubans aux mêmes couleurs. Le pont de Londres était le centre d'attraction, la municipalité n'ayant rien négligé pour le décorer. Des arcs-de-triomphe massifs avec leur statues blanches allégoriques, et une profusion de dorures et de guirlandes de fleurs, les statues d'Angleterre et de Danemark qui s'élevaient chacune sur un large piédestal, se disputaient les regards de la foule. Cette décoration restera probablement exposée pendant plusieurs jours. De toutes parts, on entendait les cloches sonnant à grandes volées et les fanfares exécutées par les musiques de la troupe et des volontaires.

Un grand nombre d'accidents ont eu lieu par suite de l'imprudence de la foule qui se précipitait entre les chevaux et les voitures dans les rues. Un jeune garçon qui avait reçu un coup de pied de cheval a dû être amputé à Guy's-Hospital; on désespère de le sauver. Plusieurs femmes et enfants ont été renversés par des chevaux. A deux heures, la pluie a commencé à tomber, au grand regret des curieux.

VARIÉTÉS.

RÉMINISCENCES DE M. DUPIN.

Si au lieu d'être simple sénateur, disait M. Dupin, j'étais encore président de la Chambre des Députés, quels beaux bals costumés je vous donnerais, et quelles mascarades j'inventerais !

Cette exclamation du spirituel et fin *Bourgeois du Danube* prouve son invincible jeunesse. Il ne vieillirait que si, par impossible, il était ruiné. Mais il n'y a rien à craindre et M. Dupin a pris ses précautions pour mourir dans l'impénitence du million final.

On se souvient de son apostrophe au libraire Panckouke pour lequel il avait plaidé, et qui croyait devoir lui envoyer pour tout honoraire la célèbre collection qui porte son nom.

Monsieur, répondit la gloire du barreau, autrefois on payait en livres, maintenant on paie en francs.

Puisque nous tenons M. Dupin, ce Français si français, rappelons quelques-uns de ses mots, sans glaner en aucune façon dans le petit volume où il se complait à s'admirer lui-même. On sait que la tribune détruite et qui manque au Corps Législatif actuel, avait deux escaliers, M. Dupin comparait ce monument à un puits.

— Quand un sceau descend, disait-il, l'autre monte.

L'épigramme étant purement retrospective, je ne fais tort à personne en la citant.

M. Abraham Dubois lisait un discours; l'inattention visible de quelques-uns de ses collègues l'avait engagé à sauter quelques feuilles. Le bruit des voix redoublant, M. Dupin dit à l'orateur, en agitant sa sonnette.

Allons, Abraham, encore un sacrifice ! Pendant la législative, un samedi que la discussion était violente, désordonnée et que le bruit allait grossissant :

— Pourquoi se plaindre ? dit l'incorrigible président; n'est-ce pas jour de Sabbat ?

Une autre fois, un orateur qui ne pouvait parler sans avoir des notes, des arguments, des mouvements d'éloquence tracés d'avance sur de petits papiers, était à la tribune et se trouvait tout à coup fort empêché. Le désordre s'était mis dans ses papiers, et il les retournait en tous sens, pour retrouver le fil de son discours, arrêté au beau milieu. C'était d'ailleurs un discours fort médiocre.

— Il a beau faire, dit M. Dupin, il ne trouvera pas d'autout dans son jeu ! On n'en finirait pas, si l'on voulait citer toutes les répliques mordantes ou simplement spirituelles de cet impitoyable railleur. Chose singulière, pourtant, cet orateur si véhément, ce président si ironique, ce magistrat d'un si réel savoir, a écrit des mémoires qui n'ont rien à envier à Joseph Prudhomme comme solennité vide et banale. Ah ! comme M. Dupin se moquerait de M. Dupin s'il le connaissait.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

CLOTURE LE 12 MARS de la Souscription aux Actions de la COMPAGNIE FRANÇAISE DES COTONS ALGÉRIENS.

Les souscriptions reçues jusqu'au 3 mars ne seront pas soumises à réduction. Les souscriptions du 3 jusqu'au 12 inclusivement, seront réduites proportionnellement s'il y a lieu.

Versements : 100 fr. en souscrivant. Id. 150 fr. à la répartition.

Le surplus au fur et à mesure des besoins de la Société.

Les versements portent intérêt à 5 % pendant la période des travaux de mise en culture des terres.

Les souscriptions sont reçues chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers de la Compagnie, 50, rue de Provence, à Paris.

Pour les départements on peut verser à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France, et leur adresser les récépissés.

Une réunion générale des souscripteurs à la Société immobilière des Boulevards du Temple, pour la constitution de la Société, en société en commandite par actions, aura lieu le 14 mars, à midi, au foyer du théâtre du boulevard du Temple (ancien Théâtre-Lyrique).

Les porteurs de certificats provisoires devront, pour faire partie de l'assemblée, présenter leurs titres au siège social, au plus tard trois jours avant la réunion. 3610-4433

BULLETIN FINANCIER.

9 mars 1863.

La Bourse est ferme, mais les affaires ont peu d'activité.

L'imminence de l'emprunt italien pèse sur le marché.

Les cours s'améliorent légèrement. Depuis quelques jours, la spéculation se porte sur les actions des Ardennes qui ont atteint 500 fr.

Cette hausse a pour cause le rachat immédiat de cette ligne par la compagnie de l'Est; on échangerait une action des Ardennes contre une de l'Est.

La rente, ouverte à 70.05, a fait 70.10 au plus haut et 69.95 au plus bas, pour fermer à 70 fr.

Les consolidés anglais sont en baisse de 1/8 à 92 1/2 à 5/8.

A Vienne, les chemins sont en hausse et les changes se déprécient.

L'emprunt italien débute à 70.60 pour fléchir à 70.25 et fermer à 70.35.

Le Mobilier français varie de 1235 à 1245; l'Espagnol de 870 à 880; l'Orléans de 1116.25 à 1117.50; le Nord de 1035 à 1037.50; l'Est de 540 à 543.75; le Lyon de 1195 à 1197.50; le Midi de 780 à 775; l'Ouest de 552.50 à 557.50; le Genève de 410 à 412.50; l'Autrichien de 515 à 517.50; le Lombard de 600 à 603.75; le Saragosse de 700 à 702.50; le Nord de l'Espagne de 545 à 550.

Les Russes ferment à 428.75, et les Romains à 385.

Les Transatlantiques font 565; les Rivoli 240; les Gaz parisiens 1730; les Suez 497.50. Les Petites-Voitures varient de 90 à 87.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.95. 4 1/2 % 96.75. Banque de France, 3,400. Crédit foncier, 1,500.

Pastilles de Potard, pectoral unique dont les effets incontestables contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, oppressions, grippe et glaires, sont reconnus par le corps médical infatigables dans les irritations de poitrine; facilitent l'expectoration. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien. 3609-11,520

CENT MILLE FRANCS pour 25 c.

275 Lots, tous en espèces, de 100,000 fr., — 10,000, — 5,000 fr., etc.

Le Billet, ne coûtant que 25 c., fait participer à toutes les chances de gain de tous les Lots, compris le gros lot de CENT MILLE FRANCS. — Tirage dans quelques jours, et vu l'empressement du public à prendre de ces Billets à 25 c. pour gagner 100,000 francs, on en manquera avant ce très-prochain tirage. — Les prendre dès aujourd'hui même — (en notre ville et principales autres villes) — chez les libraires, débitants de tabac, épiciers, coiffeurs, qui ont affiché ces mots : « Ici DERNIERS BILLETS ; 100,000 francs pour 25 c. »

Crédit foncier de France.

13^e Tirage des Obligations foncières 5 O/O.

Le 13^e tirage semestriel des Obligations foncières 5 O/O aura lieu le 23 Mars.

Les obligations sorties seront remboursées au pair.

41^e Tirage des Obligations foncières 3 et 4 O/O.

Le 41^e tirage trimestriel des Obligations foncières 3 et 4 O/O aura lieu le 23 Mars.

Le 1^{er} N^o sortant gagnera un lot de 100,000 fr.

Le 2^e N^o sortant gagnera un lot de 50,000 fr.

Le 3^e N^o sortant gagnera un lot de 20,000 fr.

Total. 170,000 fr. Les obligations qui sortiront ensuite seront remboursées, les 4 O/O au pair, et les 3 O/O avec une prime de 20 O/O.

Dans ce tirage, les titres de 1,000 fr. et les promesses ont droit à la totalité du lot; les titres de 500 fr. à la moitié, et les coupures de 100 fr. à dixième.

Les tirages des Obligations communales 3 et 5 O/O auront lieu le même jour. 3611-4436

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 12 mars.

Dernière représentation de M. BARDOU, premier comique des théâtres du Vaudeville et des Variétés, et pour les représentations de M^{me} ESCLOZAS, premier sujet du théâtre impérial du Château.

Première représentation de

L'AMI GRANDET ou le chirurgien en chef de la garde impériale, comédie-vaudeville en 3 actes. M. Bardou remplira le rôle de Grandet qu'il a joué à Paris.

A la demande générale

LA CHANOINESSE, vaudeville en 1 acte. M^{me} Esclozas remplira le rôle de Gabrielle.

L'AMOUR A L'AVEUGLETTE, comédie-vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1. L'amour à l'aveuglette; 2. La chanoinesse; 3. L'ami Grandet.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/2. — On commencera à 7 h.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr.; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr.; atalles de parquet, 2 fr.; deuxième galerie, 1 fr.; parterre, 1 fr. 25; parterre, 75 cent.; amphithéâtre, 50 cent.

THÉÂTRE DE LILLE

Jeudi 12 mars.

LES HUGUENOTS, grand opéra en 5 actes.

Au 3^e acte grand divertissement.

Dimanche 15 mars (MI-CARÈME).

DERNIER GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

Au premier jour LA MENDIANTE, pour les représentations de M^{me} DAUBRUN, grand premier rôle de la Porte-St-Martin et des théâtres de Bruxelles.

A l'étude et pour passer incessamment : LES MARTYRS, grand opéra en 5 actes.

AVIS. — Tous les jours de spectacle, le bureau de location restera ouvert jusqu'à l'heure de l'ouverture du théâtre.

DÉPOT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, a l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour, chez BADART, estaminet du Minck au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

PRIX FIXE : 4 F. LE CENT.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref délai, toute espèce de poisson fin.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPOT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERNELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleux, prix secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 85 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 65

FINES NOISSETTES 1 fr. 55

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 80 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2^e id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poirée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.